

Revista Esprit (Paris)

Norberto Bobbio

Alors que le grand philosophe italien vient de décéder, nous remettons en ligne ce texte de réflexion politique, paru tout d'abord dans *Esprit* en avril 1996.

Égalité et inégalité, le clivage décisif

Norberto Bobbio

1. Le critère utilisé le plus couramment pour distinguer la droite de la gauche est l'attitude qu'adoptent les hommes vivant en société face à l'idéal d'égalité qui est, avec la liberté et la paix, une des fins ultimes qu'ils se proposent d'atteindre et pour lesquelles ils sont prêts à se battre¹⁰. Cette réflexion étant menée dans un esprit analytique, je fais complètement abstraction de tout jugement de valeur sur le point de savoir si l'égalité est préférable à l'inégalité: ce sont deux concepts si abstraits qu'ils peuvent être, et ont été, interprétés de nombreuses manières, dont chacune éclaire différemment la question. La notion d'égalité est relative et non absolue. Elle dépend d'au moins trois variables dont il faut tenir compte chaque fois qu'on cherche à savoir si l'idée d'égalité est plus ou moins souhaitable et/ou réalisable: a) les sujets entre lesquels il s'agit de répartir les biens ou les charges; b) les biens ou les charges à répartir; c) le critère de répartition.

Autrement dit, aucun projet de répartition ne saurait éviter de répondre à la triple question «L'égalité, d'accord, mais entre qui, en quoi et sur quel critère¹¹?»

En combinant ces trois variables, on obtient une multitude de types de répartition qui tous peuvent se dire égalitaires bien qu'ils diffèrent notablement les uns des autres. Par exemple, pour les sujets, il peut s'agir de tout le monde, du plus grand nombre, de quelques-uns, voire d'un seul; les biens à distribuer peuvent être des droits, des avantages ou des facilités économiques, des positions de pouvoir; les critères peuvent être le besoin, le mérite, la capacité, le rang, l'effort et, à la limite, l'absence de tout

critère, qui caractérise le principe le plus égalitaire, que je propose d'appeler «égalitariste»: «la même chose pour tous¹²».

Aucun de ces critères n'a de valeur exclusive; il existe des situations où ils peuvent être mêlés, mais il est impossible d'ignorer que, dans certains cas, l'un doit être appliqué à l'exclusion de tout autre. Dans la société familiale, le critère prédominant pour la distribution des ressources est le besoin plus que le mérite; mais le mérite n'est pas exclu ni même, dans des familles autoritaires, le critère du rang. Dans la phase finale de la société communiste, selon Marx, deva it s'appliquer le principe «à chacun selon ses besoins», qui repose sur l'idée que le domaine où les hommes sont naturellement les plus égaux est celui des besoins. À l'école, qui ne peut pas ne pas avoir une finalité sélective, seul compte le mérite; il en va de même dans les concours pour un emploi quelconque, qu'il soit public ou privé. Dans une société par actions, les dividendes sont répartis selon les parts que possède chacun des actionnaires, de même que, dans la société politique, les sièges au Parlement sont attribués sur la base des votes obtenus par chaque force politique, même si c'est au travers de calculs qui varient selon la loi électorale. Le critère du rang est retenu pour attribuer les places dans une cérémonie ou un repas officiel. Parfois, le critère de l'ancienneté prévaut sur celui du rang ou est adopté pour départager deux concurrents de mérite égal. La maxime «à chacun le sien», vide en elle-même, doit être remplie non seulement par la définition des sujets qu'elle concerne et du bien à distribuer, mais aussi par celle du critère, exclusif ou prédominant, qui doit être appliqué par rapport à ces sujets et à ce bien¹³.

Il est possible de distinguer des doctrines plus ou moins égalitaires selon le plus ou moins grand nombre des sujets concernés, selon la quantité et la valeur plus ou moins importante des biens à distribuer, et par rapport au critère adopté pour distribuer ce bien quelconque à un groupe quelconque de personnes.

En ce qui concerne les sujets, le suffrage universel masculin et féminin est plus égalitaire que le seul suffrage masculin; le suffrage universel masculin est lui-même plus égalitaire que le suffrage masculin limité aux possédants et aux non-analphabètes. Pour les biens, la démocratie sociale, qui accorde à tous les citoyens des droits sociaux en plus des droits de liberté, est plus égalitaire que la démocratie libérale. Quant au critère, la formule «à chacun selon ses besoins» est, comme on l'a déjà souligné, plus égalitaire que le «à chacun selon son rang», caractéristique de la société d'ordres à laquelle s'est opposé l'État libéral.

2. Ces considérations préliminaires sont indispensables, car, lorsque l'on affirme que la gauche est égalitaire et que la droite est inégalitaire, cela ne signifie pas du tout que, pour être de gauche, il convient de proclamer le principe que tous les hommes doivent être égaux en tout, indépendamment de quelque critère discriminant que ce soit; une telle attitude traduirait non seulement une vision utopique vers laquelle, il faut le reconnaître, la gauche incline plus que la droite, ou vers laquelle incline peut-être seulement la gauche, mais, pis, il s'agirait d'une pure déclaration d'intentions à laquelle

il ne semble pas possible de donner un sens raisonnable. En d'autres termes, soutenir que la gauche est égalitaire n'implique pas qu'elle soit égalitariste. La distinction doit être mise en évidence, car il est arrivé trop souvent à ceux qui ont considéré l'égalité comme un trait distinctif de la gauche d'être traités d'égalitaristes en raison d'une connaissance insuffisante de l'abc de la théorie de l'égalité.

Une doctrine ou un mouvement égalitaires, qui visent à réduire les inégalités sociales ou à rendre moins pénibles les inégalités naturelles, sont une chose; l'égalitarisme, entendu comme «l'égalité de tous en tout», en est une autre. Il m'est arrivé de citer un passage des *Démons* de Dostoïevski: «Sigalev est un homme génial, un génie du genre de Fourier, mais plus hardi que Fourier, plus fort que Fourier. Il a inventé l'égalité», et de le commenter en observant que la société idéale rêvée par ce personnage étant celle où devait être appliqué le principe «seul le nécessaire est nécessaire», il avait inventé non pas l'égalité, qui est un concept vide en lui-même auquel on peut donner les contenus les plus divers, mais une espèce de mise en pratique de l'idée d'égalité, en l'occurrence l'égalitarisme¹⁴. Certes, l'égalitarisme a quelque chose à voir avec l'égalité. Mais quelle est la doctrine politique qui n'a pas quelque chose à voir, de près ou de loin, avec l'égalité?

L'égalité, dans sa formulation la plus radicale, est le trait commun aux cités idéales des utopistes, de même qu'une féroce inégalité est le signe révélateur ou prémonitoire des utopies à rebours, ou «désutopies» («tous les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres¹⁵»). La matrice des utopies, celle de Thomas More, pour qui «tant qu'elle [la propriété] persistera, le fardeau angoissant et inévitable de la pauvreté et du malheur pèsera toujours sur la partie de loin la plus nombreuse et de loin la meilleure de l'humanité», est égalitaire, tout comme celle de Campanella, dont la Cité du Soleil est habitée par des philosophes «qui se sont résolus à vivre ensemble de façon philosophique». Elle inspire aussi bien les visions millénaristes des sectes hérétiques qui luttent pour l'avènement du règne de Dieu que les révoltes paysannes conduites par Thomas Münzer qui, d'après Melanchthon, «avait rendu la foule si mauvaise», en enseignant que tous les biens devaient être mis en commun, «que plus personne n'avait envie de travailler». Elle fait brûler de passion révolutionnaire les invectives de Winstanley, qui décrivait le gouvernement du Roi comme celui «des scribes et des pharisiens qui ne se croient pas libres s'ils ne sont pas les maîtres de la terre et de leurs frères» et qui lui opposait le gouvernement des républicains, «gouvernement de la justice et de la paix qui n'établit pas de distinction entre les personnes». Elle est le nerf de la pensée des socialistes utopiques, du «Code de la nature» de Morelly à la société de «l'harmonie universelle» de Fourier. Elle parvient jusqu'à Babeuf, qui déclare: «Nous prétendons désormais vivre et mourir égaux comme nous sommes nés; nous voulons l'égalité réelle ou la mort: voilà ce qu'il nous faut¹⁶.» Tandis que Babeuf considère comme «fou» celui qui refuse l'égalitarisme extrême, ceux qui raisonnent en s'appuyant sur le sens commun ont mille fois affirmé au cours de l'histoire que les fous sont les égalitaristes à outrance qui soutiennent des doctrines aussi épouvantables en théorie qu'inapplicables (par chance) en pratique. Pourtant, la persistance de l'idéal utopique dans l'histoire de l'humanité pouvons-nous oublier que Marx rêvait lui aussi et pronostiquait le passage du règne de la nécessité à celui de la liberté? est une preuve

irréfutable de la fascination que l'idéal d'égalité, outre ceux de liberté, de paix, de bien-être (le «pays de cocagne»), exerce sur les hommes de tous les temps et de tous les pays.

3. Les inégalités naturelles existent et si certaines d'entre elles peuvent être, corrigées, la plupart ne peuvent être éliminées. Les inégalités sociales existent aussi et, si quelques-unes peuvent être corrigées et même éliminées, beaucoup, en particulier celles dont les individus eux-mêmes sont responsables, ne peuvent être que réprochées. Tout en reconnaissant la difficulté de distinguer les actions dont un individu doit être tenu pour responsable, comme le sait n'importe quel magistrat, il faut toutefois admettre qu'une inégalité naturelle ou bien une inégalité sociale liée à la naissance dans une famille plutôt que dans une autre, dans une région du monde plutôt que dans une autre, sont d'une autre nature que celles qui dépendent des capacités, des buts poursuivis et du zèle prodigué pour y parvenir. Cette différence de nature ne peut pas ne pas avoir une influence sur le traitement des unes et des autres de la part des pouvoirs publics.

Il en découle que, lorsque l'on attribue à la gauche une sensibilité plus forte à la réduction des inégalités, cela ne veut pas dire qu'elle prétende éliminer toutes les inégalités ou que la droite veuille les conserver toutes, mais tout au plus que la première est plus égalitaire et la seconde plus inégalitaire.

Ces attitudes face à l'égalité et, par conséquent, à l'inégalité, plongent leurs racines, et trouvent leur explication, dans une donnée de fait compréhensible par tous et peu contestable, même si elle est difficile à vérifier. Je ne me réfère pas à tel ou tel critère de répartition, ni à l'application d'un critère plutôt que d'un autre à tel ou tel groupe de personnes, ou encore à une préférence pour le partage de certains biens plutôt que d'autres; ce à quoi je pense résulte au contraire d'une attitude très répandue, d'ordre essentiellement émotif mais susceptible d'être rationalisée, ou d'une prédisposition dont les origines peuvent être, en même temps, familiales, sociales, culturelles irréductiblement alternative à une autre attitude ou à une autre prédisposition tout aussi générale et tout autant inspirée par l'émotion.

La donnée de fait qui constitue le point de départ de mon raisonnement est la suivante: les hommes sont à la fois égaux et inégaux entre eux. Ils sont égaux par certains aspects et inégaux par d'autres. Prenons l'exemple le plus évident: ils sont égaux devant la mort puisqu'ils sont tous mortels, mais ils ne sont pas égaux face à la manière de mourir parce que chacun meurt d'une manière différente; tous parlent mais il existe des milliers de langues différentes; des millions et des millions d'entre eux, certes pas la totalité, entretiennent un rapport avec un au-delà ignoré, mais chacun adore ou prie à sa façon son Dieu ou ses dieux.

Cette donnée de fait irréfutable peut se présenter ainsi: ils sont égaux en tant qu'espèce, par comparaison avec d'autres espèces du règne animal ou végétal, dont ils se distinguent par un caractère spécifique comme celui qui a permis, depuis très

longtemps, de définir l'homme comme *animal rationale*. Ils sont inégaux si on les considère *uti singuli*, c'est-à-dire en les prenant un par un. Tant l'égalité que l'inégalité entre les hommes sont vraies dans les faits, car l'une et l'autre sont confirmées par des preuves empiriques irréfutables. Mais la contradiction apparente entre ces deux propositions: «les hommes sont égaux» et «les hommes sont inégaux» dépend uniquement du fait qu'en les observant, en les jugeant et en en tirant des conséquences pratiques, on met davantage l'accent sur ce qu'ils ont en commun ou sur ce qui les distingue. Ainsi, il est correct d'appeler égalitaires ceux qui, tout en n'ignorant pas que les hommes sont à la fois égaux et inégaux, mettent l'accent avant tout sur ce qui les rapproche pour permettre une bonne vie en commun; et, au contraire, d'appeler inégalitaires ceux qui, partant du même état de fait, jugent plus important, pour bien vivre ensemble, de donner la première place à la diversité⁴⁷.

Il s'agit d'un désaccord sur des choix ultimes dont il est difficile de connaître l'origine profonde. Mais c'est précisément cette opposition-là qui permet à mon avis, mieux que n'importe quel autre critère, de marquer la différence entre les deux camps opposés que nous avons désormais pris l'habitude de nommer la gauche et la droite. D'un côté se trouvent ceux qui pensent que les hommes sont plus égaux qu'inégaux, de l'autre ceux qui estiment qu'ils sont plus inégaux qu'égaux.

À ce débat sur les fins dernières se superpose une perception différente du rapport entre égalité-inégalité naturelles et égalité-inégalité sociales. L'égalitaire est convaincu que la plupart des inégalités qui provoquent son indignation, et qu'il voudrait voir disparaître, sont d'origine sociale et, en tant que telles, éliminables; l'inégalitaire, au contraire, pense qu'elles sont naturelles, et donc inévitables. Le mouvement féministe fut un mouvement égalitaire. Sa force venait aussi du fait que l'un de ses thèmes favoris a toujours été, indépendamment de la véracité factuelle, que les inégalités entre homme et femme, quoique enracinées dans la nature, ont été produites par des habitudes, des lois, par la domination du plus fort sur le plus faible, et peuvent donc être corrigées socialement. L'«artificialisme» qui se manifeste ici est considéré comme une caractéristique de la gauche. La droite est davantage prête à accepter ce qui est naturel mais aussi ces «secondes natures» que sont la coutume, la tradition, le poids du passé. L'artificialisme de la gauche n'est pas disposé à admettre ne serait-ce que les inégalités naturelles évidentes, celles qui ne peuvent être attribuées à la société: que l'on songe à la libération des fous de l'asile. À côté de la nature marâtre existe aussi la société marâtre. Mais la gauche affirme que l'homme est en mesure de corriger aussi bien l'une que l'autre.

4. Cette perception opposée des inégalités naturelles et sociales est illustrée de façon exemplaire par deux auteurs qui peuvent être élevés au statut de représentants respectifs de l'idéal égalitaire et inégalitaire: Rousseau et Nietzsche, l'anti-Rousseau.

Le contraste entre Rousseau et Nietzsche est bien mis en évidence par leur différence d'attitude face au caractère naturel ou artificiel de l'égalité et de l'inégalité. Dans son

Discours sur les origines de l'inégalité, Rousseau part du principe que les hommes naissent égaux, mais que la société civile, c'est-à-dire la société qui remplace peu à peu l'état de nature par le développement des arts, les rend inégaux. Nietzsche, au contraire, suppose que les hommes sont par nature inégaux (et, selon lui, il est bon qu'ils le soient parce que, entre autres choses, une société fondée sur l'esclavage comme l'était la société grecque était, en raison même de l'existence de l'esclavage, une société développée) et que seule la société, avec sa morale du troupeau, sa religion de la compassion et de la résignation, les a rendus égaux. La même corruption qui, pour Rousseau, a engendré l'inégalité, a produit, pour Nietzsche, l'égalité. Là où Rousseau voit des inégalités artificielles, qui doivent donc être condamnées et abolies parce qu'elles s'opposent à l'égalité fondamentale de la nature, Nietzsche ne distingue qu'une égalité artificielle et donc exécrationnable puisqu'elle vise à éliminer l'inégalité salutaire que la nature avait voulu faire régner entre les hommes. L'antithèse ne peut être plus radicale: au nom de l'égalité naturelle, l'égalitaire condamne l'inégalité sociale; au nom de l'inégalité naturelle, l'inégalitaire condamne l'égalité sociale. Une citation suffit: l'égalité naturelle est «une gentille arrière-pensée sous laquelle se dissimule, une fois de plus, l'hostilité de la plèbe à l'égard de toute forme de privilège et d'aristocratie, ainsi qu'une seconde forme plus subtile et camouflée de l'athéisme¹⁸».

5. La thèse exposée ici, selon laquelle la distinction entre droite et gauche découle du jugement positif ou négatif porté sur l'idéal d'égalité (jugement qui dépend lui-même en dernière instance de la différence de perception et d'appréciation de ce qui rend les hommes égaux ou inégaux), cette thèse donc est énoncée à un tel niveau d'abstraction qu'elle permet tout au plus de définir deux types idéaux.

Si l'on descend d'un degré, la différence entre ces deux types idéaux se traduit concrètement par une évaluation contrastée de ce qui doit être considéré comme pertinent pour justifier une discrimination. La règle d'or de la justice: «traiter les égaux de façon égale et les inégaux de façon inégale» suppose, pour ne pas rester une pure formule vide, que l'on réponde à la demande: «Qui sont les égaux? Qui sont les inégaux?» La querelle entre égalitaires et inégalitaires provoque, de part et d'autre, la production d'argument pour ou contre afin de soutenir que certains traits caractéristiques des individus qui appartiennent à l'univers pris en considération méritent ou ne méritent pas un traitement égal. Le droit de vote n'a pas été accordé aux femmes tant qu'il a été admis qu'il existait entre les hommes et les femmes des différences, comme le caractère plus passionné, l'absence d'un intérêt particulier à participer à la vie publique, la dépendance à l'égard de l'homme, qui justifiaient un autre traitement par rapport à l'attribution des droits politiques. Pour donner un exemple tout à fait actuel, à un moment où le flux migratoire grossit entre pays pauvres et pays riches et où se développent les rencontres et les affrontements entre des gens différents par les habitudes, la langue, la religion, la culture, l'opposition entre égalitaires et inégalitaires apparaît dans la plus ou moins grande attention portée à cette diversité pour justifier une plus ou moins grande égalité de traitement. Il est superflu d'ajouter que ces réactions différentes face à une situation spécifique trouvent leur origine dans la tendance, évoquée plus haut, à retenir davantage ce qui unit les hommes

plutôt que ce qui les divise: celui qui cherche à atténuer les différences est égalitaire, celui qui tend à les accentuer est inégalitaire.

Une formulation exemplaire du principe de pertinence est donnée par l'article 3 de la Constitution italienne. Cet article est une sorte de synthèse des résultats auxquels sont parvenues des luttes séculaires inspirées par l'idéal d'égalité, résultats qui ont été obtenus en éliminant petit à petit des discriminations fondées sur des différences qui étaient considérées comme pertinentes et qui ont peu à peu disparu pour des raisons historiques multiples. Doctrines et mouvements égalitaires se sont faits les revendicateurs, les interprètes et les promoteurs de la chose politique¹⁹.

Et si aujourd'hui, face à ces résultats acquis et sanctionnés constitutionnellement, il n'existe plus de raison de distinguer la droite de la gauche, cela ne veut pas dire du tout que la droite et la gauche y ont contribué de manière égale ni qu'après qu'une discrimination est devenue illégitime, la droite et la gauche l'admettent avec la même force de conviction.

Une des conquêtes les plus éclatantes, même si elle commence à être contestée, des mouvements socialistes qui se sont identifiés, au moins jusqu'à présent, avec la gauche, est la reconnaissance des droits sociaux à côté des libertés. Il s'agit de droits nouveaux qui ont fait leur apparition dans les constitutions de l'immédiat après-guerre et qui ont aussi été consacrés par la «Déclaration universelle des droits de l'homme» et par d'autres chartes internationales ultérieures. La raison d'être de droits sociaux comme le droit à l'instruction, au travail, à la santé, est une raison égalitaire. Tous trois visent à réduire l'inégalité entre les nantis et les démunis, ou à permettre à un nombre toujours plus grand d'individus d'être moins inégaux par rapport à ceux qui sont favorisés par la naissance ou la condition sociale.

Encore une fois, je ne dis pas qu'il faille dans tous les cas préférer l'égalité à d'autres valeurs comme la liberté, le bien-être, la paix. Ces références historiques me servent simplement à montrer que l'égalitarisme est bien l'élément qui caractérise le mieux les doctrines et les mouvements qui se sont appelés «de gauche» et ont pour la plupart été reconnus comme tels. Il ne faut pas entendre l'égalitarisme, je le répète, comme l'utopie d'une société où tous seraient égaux en tout, mais comme une tendance, d'une part à exalter davantage ce qui rend les hommes égaux que ce qui les rend inégaux, et, d'autre part, dans la pratique, à favoriser les politiques qui visent à réduire les inégalités.

Norberto Bobbio
